



Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur

Ville de Ruelle Sur Touvre
Place Auguste Rouyer
BP 30053
16600 RUELLE SUR TOUVRE
Téléphone : 05.45.65.62.95
Fax : 05.45.65.77.39
Adresse internet : <https://www.ville-ruellesurtouvre.fr>
Courriel : mairie@ville-ruellesurtouvre.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Rénovation et extension de l'école maternelle Chantefleurs de la Ville de Ruelle Sur Touvre - La présente consultation concerne les prestations de travaux dans le cadre de la rénovation et l'extension de l'ensemble immobilier existant de l'école maternelle Chantefleurs de la Ville de Ruelle Sur Touvre.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

École Chantefleurs
272, Rue Chantefleurs
16600 RUELLE SUR TOUVRE

Code NUTS : FRI31

CPV propre à chaque lot

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

- Lot n°1 Voirie et Réseaux Divers** (Marché n° 2020_06_01)
- Lot n°2 Démolitions - Gros Œuvre - Ravalement** (Marché n° 2020_06_02)
- Lot n°3 Charpente métallique - Serrurerie** (Marché n° 2020_06_03)
- Lot n°4 Charpente bois** (Marché n° 2020_06_04)
- Lot n°5 Couverture tuiles** (Marché n° 2020_06_05)
- Lot n°6 Couverture métallique - Etanchéité** (Marché n° 2020_06_06)
- Lot n°7 Menuiseries aluminium** (Marché n° 2020_06_07)
- Lot n°8 Plâtrerie - Isolation - Plafonds** (Marché n° 2020_06_08)
- Lot n°9 Menuiseries intérieures** (Marché n° 2020_06_09)
- Lot n°10 Sols souples** (Marché n° 2020_06_10)
- Lot n°11 Faïence** (Marché n° 2020_06_11)
- Lot n°12 Peintures** (Marché n° 2020_06_12)
- Lot n°13 Electricité** (Marché n° 2020_06_13)
- Lot n°14 Plomberie - Sanitaires** (Marché n° 2020_06_14)
- Lot n°15 Chauffage - Ventilation** (Marché n° 2020_06_15)
- Lot n°16 Paysage** (Marché n° 2020_06_16)

L'acheteur n'exige pas de variantes mais les variantes proposées par les opérateurs économiques sont autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

La durée du marché est fixée selon les modalités prévues dans CCAP.

Les délais d'exécution propres à chaque lot sont indiqués dans le calendrier prévisionnel d'exécution.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %.

Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande. Il ne sera accepté aucune caution personnelle et solidaire.

Pour tous les lots, l'avance est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché. Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 6 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

Présentation de candidature

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Capacité économique et financière :

- Les bilans ou extraits de bilans concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- La déclaration appropriée de banques.
- La preuve d'une assurance pour risques professionnels.

Capacité technique et professionnelle :

- Mention des références travaux sur une période de 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les 3 dernières années.
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Critère n° 1 : Prix des prestations (50 points) La notation se fera de la manière suivante :	Nombre de points
L'offre la plus basse jugée recevable (non anormalement basse) aura le nombre de point maximum pour ce critère. Pour les autres offres, le nombre de point qui leurs sera attribué sera déterminé par l'application de la formule suivante : Points = $\frac{\text{Nombre de point maximum affectés au critère} \times \text{Prix le plus bas}}{\text{Prix proposé par le candidat noté}}$	50
TOTAL critère 1	50

Critère n° 2 : Valeur technique de l'offre (50 points) La valeur technique sera appréciée au regard de :	Nombre de points
1 - Moyens humain et matériel envisagés exclusivement pour le chantier. Il s'agit pour le prestataire d'énumérer les moyens matériels et humains y compris l'encadrement qu'il compte affecter au chantier pour pouvoir respecter les engagements sur la réalisation et sur les délais d'exécutions, ainsi que leur pertinence (compétences du personnel, expérience, outillage...).	10
2 - Modes opératoires envisagés pour les travaux avec délais et planning. Il s'agit pour le prestataire de décrire sa méthodologie envisagée pour l'exécution d'un programme comme celui-ci. Il décrira son approche technique de ce type de chantier. Les garanties qu'il peut offrir, la pertinence dans le déroulement du chantier, planning, durée d'intervention par poste, les temps d'attente, son organisation, etc.	15
3 - Mesures prises spécifiquement sur le chantier pour assurer la protection de l'environnement et la protection des travailleurs (y compris contraintes Covid-19). Le prestataire devra expliquer l'ensemble des dispositions prises pour le traitement et le recyclage des déchets issus de ce chantier ainsi que le(s) objectif(s) environnemental(aux) pouvant être atteint(s) sur ce chantier. Le prestataire devra décrire les mesures qui seront mises en œuvre et son organisation du chantier pour protéger son personnel et autres intervenants contre la propagation du virus.	10
4 - Fiche techniques et qualité des matériaux. Le candidat fournira toutes les fiches techniques des fournitures proposées ainsi que des indications concernant leur provenance (type, marque, caractéristiques des matériaux), les références des fournisseurs correspondants et les garanties offertes par les fournisseurs. Une attention particulière sera portée sur le choix des produits et sur les garanties proposées.	15
TOTAL critère 2	50

Renseignements d'ordre administratif

Numéro de référence du marché : 2020_06

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/07/2020

Date limite de réception des offres : 11/09/2020 à 12 :00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par virement après mandatement.

Modalités de financement des prestations : fonds propres.

Avis périodique

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Poitiers
15, rue de Blossac
Hôtel Gilbert
CS 80 541
86 020 POITIERS CEDEX
Téléphone : 05 49 60 79 19
Télécopie : 05 49 60 68 09
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr
Adresse Internet : <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard avant le 04/09/2020.

Visite de site

Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de son offre, afin de reconnaître les lieux où les prestations doivent se dérouler.

Les visites se dérouleront sur rendez-vous auprès de Monsieur Michel DUMONT, Adjoint à la Directrice Générale Adjointe, par téléphone au 05 45 65 89 35 / 06.23.58.12.63 ou par courriel m.dumont@ville-ruellesurtouvre.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Maître d'œuvre :

Madame Christina SPANJERS, Gérante Architecte
SARL Atelier Cahuette
1, Rue Saint-Cybard
16000 AANGOULEME
Tél. : 07.69.16.88.19
Courriel : nous@atelier-cahulette.com

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires d'ordre administratif peuvent être obtenus du Maître d'ouvrage :

Madame Marie-Noëlle BOUQUETY-GOUËLLO, Directrice Générale Adjointe
Ville de Ruelle Sur Touvre
Mairie
Direction Services Techniques et Grands Projets
Place Auguste Rouyer
BP 30053
16600 RUELLE SUR TOUVRE
Tél : 05.45.65.89.33
Fax : 05.45.65.77.39
Courriel : mairie@ville-ruellesurtouvre.fr

Adresse Internet : <https://www.ville-ruellesurtouvre.fr>

Horaires d'ouvertures : Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30